

Zeitschrift: Mémoires de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles.
Géologie et géographie = Mitteilungen der Naturforschenden
Gesellschaft in Freiburg. Geologie und Geographie

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 8 (1913-1919)

Heft: 3: Le peuplement des Alpes suisses : sa répartition et ses limites
d'altitude

Artikel: Le peuplement des Alpes suisses : sa répartition et ses limites d'altitude

Autor: Montbas, H. de

Kapitel: IV: Conclusions

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-306988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE IV

Conclusions

Si, abandonnant la géographie locale, nous nous élevons maintenant à quelques notions de tectonique générale, la première de ces conclusions nous sera par là même fournie.

Nous savons que les Alpes ont été formées par accumulations de sédiments continus, d'épaisseur considérable, relevant nettement du faciès bathyal, au fond d'une dépression longitudinale de l'écorce qui a reçu depuis le titre de géosynclinal alpin. Les études poursuivies ces dernières années, à la suite de Neumayr, par les géologues de toutes les régions du globe, ont permis de dresser une carte à peu près complète du tracé de ce géosynclinal autour de la terre. On peut constater ainsi que les plissements subis par les sédiments qu'il renfermait, à la fin du tertiaire, représentent aujourd'hui, d'un bout à l'autre du globe, la ligne des sommets les plus élevés et en même temps celle des habitations les plus hautes. En sorte que la loi de la *Massenerhebung*, inexacte en détail, se trouve exprimer cette vérité qui n'est point une tautologie, que c'est parce qu'elles font partie du plissement alpin que les Alpes suisses portent des localités à une altitude considérable. Ces altitudes ne se rencontrent nulle part, en dehors des zones affectées par le grand géosynclinal qui séparait les continents de l'époque secondaire.

Mais une telle conclusion est trop générale, trop imprécise, pour être significative. Il semble que, en dégagant de l'ensemble des faits étudiés certaines notions essentielles, on puisse établir les quatre données suivantes :

1° L'œkoumène permanent, dans les Alpes suisses, est soumis à des conditions restrictives de son établissement plus rigoureuses que celles qui régissent l'alpage.

2° Son altitude moyenne, pour une région donnée, est indépendante de celle des massifs environnants et conditionnée par l'âge du réseau hydrographique dont relève la vallée principale de cette région.

3° Sa dépendance vis-à-vis de la *Massenerhebung* ne se vérifie qu'en tant que l'on considère cette dernière comme un résultat de l'érosion torrentielle et fluviale.

4° Son établissement à certaines altitudes particulièrement élevées dépend en général de faits économiques, relevant, à ce titre, de la géographie humaine.

En synthétisant encore ces résultats partiels de notre enquête, nous parviendrons à cette autre conclusion générale, à laquelle il serait trop ambitieux cependant de donner le titre de *loi* :

Dans toutes les vallées où le relief, conditionné par l'érosion glaciaire et fluviale, lui a permis de s'établir, l'habitat humain a constamment été attiré à des altitudes croissantes par une série de faits indépendants de ce relief, notamment par la route et par le pâturage. Le relief n'intervient qu'à titre de condition préalable : en soi, il ne suffit pas qu'il se prête à l'extension de l'habitat, pour que celui-ci s'y transporte en effet ; le rôle de conditions déterminantes est joué par un certain nombre de faits économiques, au sens le plus large de ce mot : faits indépendants, nous le répétons, du relief d'abord — de l'altitude ensuite, qui n'est pas en soi un obstacle à la vie¹ — et enfin les uns vis-à-vis des autres, bien qu'il y ait parfois réaction réciproque, mais nullement obligatoire. En sorte qu'une fois attiré dans la montagne, l'habitat humain, sous quelque forme et pour quelque raison que ce soit, loin de rester dans le fond des vallées, souvent plus dangereuses que les hauteurs, a constamment tendu à remonter à des altitudes croissantes jusqu'à la limite maxima compatible, dans chaque cas particulier, avec les

¹ Au moins pour les altitudes des Alpes occidentales.

conditions essentielles de l'existence humaine. Nulle part, dans les Alpes suisses, cette limite n'atteint 2800 m. pour l'habitat temporaire, ni 2200 m. pour l'habitat permanent, sauf au chemin de fer de la Jungfrau et dans certaines cabanes du Club alpin, accessibles seulement durant quatre ou cinq mois chaque année. La moyenne d'altitude des villages de montagne oscille entre 1300 et 1400 mètres, celle des alpages entre 1900 et 2000 ; en pareil cas, d'ailleurs, une moyenne n'est guère une solution : elle n'est qu'un compromis entre des extrêmes, trop éloignés pour lui donner un caractère représentatif.

Il en va tout autrement pour le peuplement. A part Davos avec ses 10500 habitants, et St-Moritz, qui en compte près de 4000, nous ne trouvons aucune ville assez grande pour modifier sensiblement une moyenne comprise entre 4 et 500 habitants par localité. Les villages de montagne, échelonnés en longueur le long des routes ou massés autour de leur église, ne trouvent que rarement l'espace suffisant pour former des agglomérations considérables ; parfois même les hôtels constituent une seconde localité distincte et à l'écart de la première. D'ailleurs, la liste de ces villages, que l'on trouvera plus loin, est éminemment expressive, et il suffira de s'y reporter ; on y verra, entre autres, que l'accroissement de population de nombreux centres alpestres s'opère lentement, exception faite, bien entendu, pour ceux qui traversent, au moment du recensement, des conditions anormales : si tel village du Lötschenthal nous accuse un gain de 800, 1000, 1200 âmes, il suffit de penser à la construction de la ligne de Lötschberg et à ce que nous avons déjà dit à ce sujet.

Nous n'avons mentionné, au cours de la présente étude, que les phénomènes d'attraction exercés sur l'homme par les vallées alpestres, et par suite des progrès de ces dernières en importance économique. Il ne faudrait pas en conclure que ces phénomènes ne comportent aucune restriction, et que l'établissement humain ne soit jamais diminué ou entravé même par aucune circonstance. L'ab-

sence des conditions de relief requises et des facteurs déterminants que nous avons énumérés, ou d'un seul de ces éléments, empêche naturellement la vie de se développer librement aux grandes altitudes, ou de s'y maintenir, ou d'y conserver la même intensité. Que la route, supplantée par le chemin de fer, se fasse peu à peu déserte, et les villages qu'elle animait dépérissent; que ce chemin de fer gagne un vallon écarté et le relie commodément aux grands centres ou aux lignes internationales, et vous avez l'émigration, particulièrement forte dans certaines régions aujourd'hui déshéritées. Les modifications d'un thalweg, les éboulements, peuvent avoir sur le peuplement d'une région une influence dans le sens de la diminution. Lorsque enfin la vallée est trop étroite, qu'elle ne mène à aucun col, qu'elle forme une véritable impasse, l'habitat temporaire qu'elle renferme parfois, en dépit de ces conditions défavorables, ne deviendra jamais un centre permanent: la vallée de Tourtemagne et la combe de Rechy, en Valais, ne sont parsemées que de mayens dépendant des localités de la vallée. Hormis ce cas géographique, les faits d'émigration hors des vallées alpêtres ne concernent que le sociologue, et c'est pourquoi nous n'avons point à nous en occuper ici autrement qu'en les évoquant brièvement; la statistique comparée montre quels sont, au sein des Alpes suisses, les « pôles de répulsion » actuels; ils sont en somme assez peu nombreux. Pour qu'ils se multipliasent, il faudrait une éventualité peu probable, à savoir l'abaissement général de la température moyenne, et celui, parallèle, de la limite inférieure des neiges permanentes. D'une manière générale, il est permis de conclure de tout ce qui précède que l'œkoumène alpestre attire toujours de nouveaux habitants.

D'une part, donc, prédisposition des formes du terrain, grâce à des actions érosives exercées successivement depuis des siècles; de l'autre, forces combinées, artificielles, c'est-à-dire étrangères au milieu, poussant l'homme

à gravir les pentes, et formant ainsi ce type montagnard dont l'originalité et l'esprit de farouche indépendance sont si caractéristiques — esprit simple, fier, droit, dans un corps vigoureux. — Puissent ces quelques lignes contribuer, pour leur modeste part, à jeter une clarté nouvelle sur ce curieux problème de géographie humaine, curieux et digne de recherches comme tout ce qui touche à l'influence réciproque de l'intelligence et de la matière, de cette intelligence si ingénieuse à faire prospérer la vie jusque dans les âpres régions des solitudes alpestres.
